

Sujet : [INTERNET] enquête publique sur le projet de parc PV au sol de 5,7 ha au lieu-dit « la Corraïne », commune de Revest St Martin, porté par le groupe TENERGIE

De : anne Liébaut <anne.liebaut@gmail.com>

Date : 25/09/2023 19:51

Pour : pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Objet : enquête publique sur le projet de parc PV au sol de 5,7 ha au lieu-dit « la Corraïne », commune de Revest St Martin, porté par le groupe **TENERGIE**

Monsieur le commissaire enquêteur,

Il est vraiment regrettable et criminel pour la biodiversité qu'un nouveau parc photovoltaïque soit en projet sur un espace naturel et forestier au lieu-dit la Corraïne alors même que nous savons qu'en équipant les toitures disponibles notamment dans les agglomérations nous pourrions atteindre les objectifs fixés pour les ENR par le gouvernement.

Ce secteur est particulièrement riche en biodiversité. Il comporte une concentration importante en Ophrys, est riche en insectes rares avec notamment une espèce protégée le Damier de la Succise, des chiroptères.

La demande de débroussaillage et l'emprise des travaux d'aménagement sont nettement sous évaluées ainsi que la destruction des sols par les engins avec les risques d'érosion associés.

Pour toutes ces raisons et le non sens d'artificialiser des sols alors même qu'ils sont de véritables puits de carbone, je donne un avis défavorable à ce projet.

Anne Liébaut